



QUESTIONNAIRE



LE STATIONNEMENT QUARTIER SAINT-HONORÉ

Quelques chiffres

POUR LES RÉSIDENTS, le coût annuel de l'abonnement stationnement payant est :

1^{er} véhicule : 1€ | 2^{ème} véhicule : 50€ | 3^{ème} véhicule : 100€

L'abonnement est valable du 1^{er} sept. au 30 sept. de l'année suivante



POUR LES NON-RÉSIDENTS, le coût du stationnement est :

20min : 0,20€ | 1H : 1€ | 2H : 2€ | 4H : 5€

Le stationnement est gratuit le lundi matin, le samedi, le dimanche, les jours fériés, en juillet et août.

LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

La Ville d'Amiens en collaboration avec le Comité de Quartier Saint-Honoré organise une consultation sur la mise en place du stationnement résidentiel entre l'Avenue du Général Foy et la rue Gauthier de Rumilly. Cette réglementation facilite le stationnement des résidents riverains.

Les questionnaires seront collectés par le Comité de Quartier qui présentera les résultats.

Question 1

Etes- vous favorable à l'instauration d'un stationnement résidentiel ?

☐ Oui ☐ Non

Question 2

Par quel secteur êtes-vous concerné ?

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

Question 3

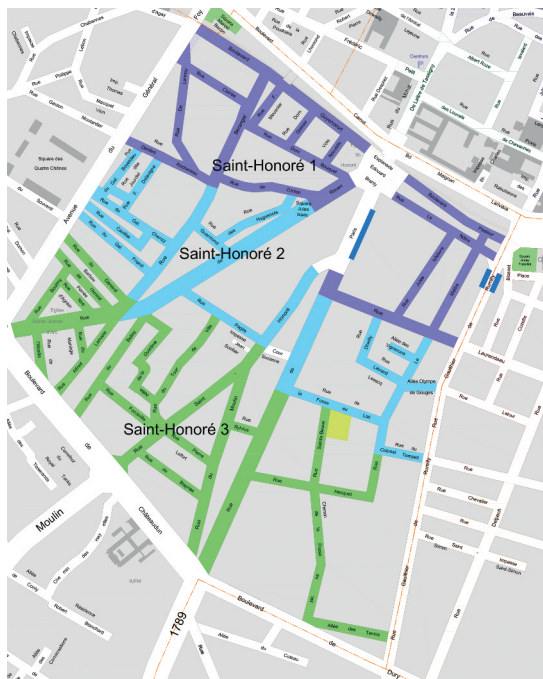
Nombre de véhicules dans votre foyer ?

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

Question 4

Disposez-vous d'une possibilité de stationnement en domaine privé ?

☐ Oui ☐ Non



■ Zone bleue

Vos Remarques :

.....

.....

.....

.....

Vos coordonnées (facultatif) :

Nom Prénom

Adresse

Questionnaire à retourner **pour le 13 décembre au plus tard**

au Comité de quartier Saint-Honoré au 2, Rue de l'Union, 80000 Amiens

Mail : sthonore@cqamiens.fr